

9 juillet 2020

Réponse du Conseil administratif à la motion du 21 janvier 2015 de M^{mes} et MM. Patricia Richard, Rémy Burri, Simon Brandt et Florence Kraft-Babel: «Optimisation des horaires d'ouverture de la piscine de Varembe».

TEXTE DE LA MOTION

Exposé des motifs

Notre ville ne compte que deux bassins ouverts au public et ils sont pris d'assaut par la population. Tant les personnes qui vivent en ville que celles qui y travaillent sont frustrées par le taux d'occupation, mais surtout de suroccupation de nos bassins.

La piscine des Vernets a élargi ses horaires d'ouverture. C'est au tour de la piscine de Varembe de répondre à la demande pressante des habitants. D'autant plus que les bassins sont actuellement fermés au public à 20 h pour être mis à la disposition des clubs de plongée et autres groupes. Partageons!

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de prendre les mesures nécessaires, y compris en termes de personnel, afin d'élargir les heures d'ouverture des bassins municipaux.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil municipal a accepté le renvoi de cette motion au Conseil administratif le 26 mai 2020.

Dès le lundi 24 août 2020, le public de la piscine de Varembe bénéficiera d'horaires d'ouverture élargis en semaine, à l'instar de ce qui a été mis en place à la piscine des Vernets en septembre 2019.

L'extension des horaires à Varembe concerne le bassin intérieur de 33 m. Le public bénéficiera d'une prolongation des horaires deux soirs par semaine jusqu'à 22 h: les mardis et les mercredis.

Le Conseil administratif a donc pris les mesures nécessaires pour améliorer l'accessibilité horaire de la piscine de Varembe.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzin

La conseillère administrative:
Marie Barbey-Chappuis